

▸ Imprimer ce texte

## Rendez-vous novembre 2007 – Montréal métropole culturelle

Rendez-vous novembre 2007 – Montréal métropole culturelle

### La ministre St-Pierre et le maire Tremblay conviennent de renouveler et de bonifier l'Entente sur le développement culturel de Montréal

#### Ils consacreront près de 140 M\$ à la prochaine Entente

**Montréal, le 13 novembre 2007** - La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, et le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay ont donné leur accord de principe pour le renouvellement de l'Entente sur le développement culturel de Montréal. Ils prévoient y consacrer conjointement 139 499 500 \$ entre 2008 et 2011.

« L'Entente sur le développement culturel est un extraordinaire levier qui permet à la Ville et au Ministère, depuis 1979, de travailler de façon concertée pour favoriser l'affirmation de l'identité culturelle montréalaise, l'accès aux arts et à la culture et pour consolider le rayonnement culturel de la métropole. Je suis très heureuse d'annoncer que nous allons accroître de façon substantielle les budgets afin de mieux répondre aux besoins exprimés, notamment en terme d'accès à la culture et de restauration du patrimoine bâti », a déclaré la ministre St-Pierre.

« Cette entente s'affirme comme un puissant instrument qui permet de confirmer le statut de métropole culturelle. Grâce à la bonification de ce partenariat avec le gouvernement du Québec et à nos efforts accrus, la Ville de Montréal peut poursuivre et enrichir ses actions visant à ancrer la culture au cœur de l'avenir de notre métropole et de son développement », a pour sa part affirmé le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay.

L'Entente sur le développement culturel de Montréal s'appuie sur cinq axes d'intervention fondamentaux : la mise en valeur du patrimoine, l'accès aux arts et à la culture, la consolidation du réseau des bibliothèques, le développement stratégique des équipements culturels à Montréal ainsi que la préservation et la mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

#### Mise en valeur du patrimoine : 51 721 000 \$

Le patrimoine est au cœur des interventions conjointes du Ministère et de la Ville de Montréal depuis la toute première entente. Les projets réalisés ont eu un effet d'entraînement auprès des propriétaires et des promoteurs quant à leur propre investissement, notamment dans le Vieux-Montréal. D'une part, une somme de 30 M\$, à parts égales, sera consacrée à la mise en valeur du patrimoine. D'autre part, les partenaires conviennent de poursuivre et d'intensifier leurs efforts, notamment en élargissant l'accessibilité des programmes d'aide pour cibler les secteurs identifiés d'intérêt patrimonial par la Ville de Montréal. Une somme de 21 M\$ supplémentaire sera consacrée à ce volet dont 12 M\$ provenant du Ministère, en vertu du Fonds du patrimoine culturel québécois. De son côté, la Ville versera 9 M\$ en plus d'offrir à sa population un guichet unique pour les demandes d'aide financière puisque c'est la Ville qui gèrera cette portion du Fonds du patrimoine culturel québécois sur le territoire montréalais.

Notons que 9 625 000 \$ ont déjà été alloués par la Ville et le Ministère dans le cadre de ce Fonds.

#### Équipements culturels – 30 900 000 \$

L'Entente apporte également un soutien majeur au développement et à la consolidation d'équipements culturels dans des secteurs disciplinaires stratégiques pour Montréal. Créé en 2003,

le Forum des équipements culturels est une table conjointe de concertation qui évalue et recommande les projets à être financés soit par le Ministère, soit par la Ville. Les deux partenaires investiront 30 900 000 \$ pour permettre la réalisation de projets et d'études visant la consolidation des activités de création, de production, de formation et de diffusion sur le territoire montréalais.

**Accès à la culture et diffusion – 8 878 500 \$**

La Ville et le Ministère gèrent conjointement des programmes destinés à favoriser l'accès de la population à la culture, par la mise en valeur du patrimoine culturel, par le soutien au dialogue et à la mixité des cultures, par la consolidation du réseau municipal de diffusion culturelle ou encore par des projets de partenariat culture et communauté. Pour l'ensemble de ces mesures, ils s'engagent à verser une aide de plus de 2,9 M\$ par année.

**Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal – 18 000 000 \$**

Reconnaissant le caractère exceptionnel du mont Royal, le gouvernement du Québec adoptait en 2005 le décret créant le premier arrondissement historique et naturel. Depuis lors, les deux partenaires travaillent de concert pour en assurer la conservation et la mise en valeur.

**Réseau des bibliothèques – 30 000 000 \$**

Finalement, il faut rappeler que la ministre St-Pierre et le maire Tremblay ont déjà annoncé un investissement conjoint de 37,5 M\$ pour la consolidation du réseau des bibliothèques publiques. Le Ministère et la Ville versent conjointement 30 M\$, provenant de cette entente, alors que les arrondissements municipaux allouent 7,5 M\$.

- 30 -

---

© Tous droits réservés, Ville de Montréal